

Où trouver des milliards ?

► Mis sous pression par Bruxelles, le gouvernement cherche de nouvelles économies ► Sondage Ifop-JDD : pour les Français, il faut couper dans le budget de la Défense, les allocations chômage et l'environnement



62%
des Français
favorables
à la suppression
des départements

Alerte sur l'impôt sur le revenu

LES RECETTES DE l'impôt sur le revenu ne seraient pas à la hauteur des attentes. Selon nos informations, les dernières prévisions de Bercy font état d'un écart de 500 millions d'euros en fin d'année par rapport aux estimations du projet de loi de finances pour 2014 (69,3 milliards d'euros). Parmi les hypothèses, l'impôt sur les gains de l'épargne serait moins dynamique que prévu.

De janvier à septembre, les recettes ont certes progressé d'environ 8 % par rapport à la même période en 2012, selon les chiffres publiés à la veille du week-end. Mais le ministre du Budget a un objectif de 16,5 % sur l'ensemble de l'année, alimenté notamment par le gel du barème, la taxation de l'épargne et celle des heures supplémentaires. S'il veut atteindre sa cible, Bercy doit engranger 18 milliards d'euros pendant les trois derniers mois de l'année. Dans l'entourage de Bernard Cazeneuve, on promet « une forte augmentation » des paiements en octobre, quand les alourdissements de 2012 seront prélevés sur les contribuables mensualisés.

Cela ne paraît pas inquiéter Bercy. Car d'autres impôts rentrent, eux, un peu mieux que prévu, comme l'impôt sur les sociétés. Christian Eckert (PS), rapporteur du budget à l'Assemblée, estime que les recettes prises ainsi dans leur globalité « ne montrent pas de différence significative avec les prévisions du projet de loi de finances 2014 ». N.P.

LOI DE FINANCES Face à la révolte fiscale, le chef de l'État promet des économies. Son Premier ministre réunit le gouvernement mercredi

Hollande à l'heure des coupes

NICOLAS PRISSETTE

Après les hausses d'impôts, les coupes budgétaires? Sous le feu des critiques sur sa gestion, le gouvernement multiplie les promesses de minceur pour 2015. François Hollande s'est engagé à ne plus boucler les fins de mois du pays en augmentant les impôts - ce qu'il avait annoncé dans son programme de candidat. L'opinion l'y encourage. Les jacqueries contre l'écotaxe ou la TVA se poursuivent. Les sondages ont attesté du « ras-le-bol fiscal ». Vendredi, en dégradant la note financière de la France, l'agence Standard & Poor's a estimé que ce levier était brisé. D'autant que toutes les hausses d'impôts ne donnent pas le rendement escompté (lire ci-contre).

Le redressement des comptes se ferait donc désormais par des économies. En sortant de l'Élysée vendredi, le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, a fait assaut de bonnes intentions : « En 2015, ce sera 100 %. Nous sommes vraiment sur ce principe qu'a rappelé le président de la République. Cela sera fait. Il faut une réforme

de l'administration publique pour offrir des prestations équivalentes, et améliorées. »

Mais l'exécutif doit encore convaincre. Standard & Poor's, dans un communiqué en forme de réquisitoire, dit percevoir « une incapacité du gouvernement à réduire les dépenses de l'État de manière significative ». En fin de semaine prochaine, la Commission européenne livrera, à son tour, ses reproches. Elle dira quels éléments du budget lui paraissent insuffisants. Toutefois, selon nos informations (lire p. 4), Bruxelles devrait délivrer un quitus à François Hollande pour l'année 2014.

Où et jusqu'où ?

Où couper ? Les idées ne manquent pas. Mais elles s'expriment surtout à l'extérieur du gouvernement. La Cour des comptes fournit à chaque rapport une liste

de dépenses inutiles. Les experts et personnalités politiques ont chacun leur proposition (lire ci-dessous). Les Français, dans leur ensemble, privilégient une cure à la Défense, à l'Écologie et dans les aides aux chômeurs. Autant de dossiers sensibles.

Jusqu'où ira l'exécutif? Mercredi, Jean-Marc Ayrault convoquera tous les ministres pour une « réunion de travail sur les finances publiques ». Les conseillers se sont vus hier à Maignon pour en régler les détails. À l'ordre du jour, le budget de la

période 2015-2017, jusqu'à la fin du quinquennat. De façon inhabituelle, la préparation est ainsi lancée avec plus de deux mois d'avance sur le calendrier.

Deux jours avant le verdict de Bruxelles, Ayrault réaffirmera sa détermination à tenir les dépenses. Il faudra attendre pour savoir comment. Les objectifs chiffrés

« Il faut une réforme de l'administration publique pour offrir des prestations équivalentes et améliorées »

Pierre Moscovici,
ministre de l'Économie



Christine Lagarde, directrice générale du FMI, et François Hollande, à l'Élysée, vendredi. Le jour même, l'agence Standard & Poor's dégradait la note de la France. STEPHANE LEMOUTON/ABACA

seront dévoilés dans les lettres de cadrage fin janvier-début février. Le gouvernement entend s'appuyer sur la « modernisation de l'action publique », qui passe en revue les actions de chaque ministère.

Le robot ne suffit pas

À Matignon, on reconnaît que « passer un coup de robot ou la toile émeri » n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Jusqu'ici, les coups de ciseaux sont restés limités. Ils ont, pour l'essentiel, servi à financer d'autres dépenses. Le recul du budget de l'État (hors dette et pensions) atteindrait certes 1,5 milliard d'euros en 2014, ce qui ne s'est pas vu depuis l'entre-

deux-guerres. Ce montant coïncide toutefois avec la seule baisse des dotations aux collectivités locales.

Bernard Cazeneuve, lui, martèle que l'État, la Sécu et les collectivités réaliseront 15 milliards d'euros d'économies l'an prochain. Le ministre du Budget laisse entendre que l'effort sera supérieur à l'avenir. Or cette somme ne correspond pas à une réduction de crédits mais au gel des dépenses qui seraient engagées spontanément à cause de l'évolution démographique et sociale du pays.

Pour passer à la vitesse supérieure, Hollande a confié une mission à deux anciens ministres du Budget, Martin Malvy (PS) et Alain Lambert (DVD). Pour ce dernier, il

est urgent de changer de méthode: « Le gouvernement doit dire: voici le montant des dépenses, en euros, et nous ne dépenserons pas un euro de plus. C'est la seule façon d'être crédible et convaincant. Il doit le faire pendant deux ans, ce qui lui confèrera sa crédibilité. Parler en pourcentage de PIB n'est pas satisfaisant et peut être trompeur. »

Le père de la réforme budgétaire de 2001 (avec le socialiste Didier Migaud) estime que les principales économies sont à rechercher

au cœur même du fonctionnement administratif. « On peut considérer que 100 € d'allocations versées à un ménage

coûtent 150 € au pays, à cause de l'empilement des structures administratives. »

Cette réforme en profondeur n'a toujours pas eu lieu. « Les ministres sont instru-

mentalités par des administrations qui n'ont aucune envie de renoncer à leur champ », explique Lambert. Le rapport, initialement prévu pour le 1^{er} mars, a été reporté après les municipales. ●

« 100 € d'allocations versées à un ménage coûtent 150 € au pays »

Alain Lambert, ancien ministre du Budget

Armée et départements dans le viseur

Selon un sondage Ifop-JDD, les Français veulent réduire les dépenses militaires et fusionner départements et régions

BRUNO JEUDY

L'équation politique et budgétaire de François Hollande se complique. Sa synthèse faite de (fortes) hausses d'impôts et d'économies (modérées) dans les dépenses publiques ne fonctionne plus. Alors que la note de la France vient d'être dégradée par une agence de notation et que les recettes fiscales ne rentrent pas autant que prévu, les Français ne sont pas satisfaits du plan d'économies programmé par le gouvernement en 2014.

C'est le premier enseignement du sondage Ifop-JDD: 64 % expriment leur ras-le-bol de la rigueur et leurs craintes de voir la reprise fragilisée par les 15 milliards d'économies annoncées par le ministre du Budget. Parmi les personnes interrogées, seulement 34 % semblent consentir à fournir de nouveaux efforts au nom de la nécessité de redresser les comptes publics. Preuve que la préoccupation de la dette -

enjeu macroéconomique majeur pendant la présidentielle - s'estompe au profit des questions d'emploi et de pouvoir d'achat. Sans surprise, les sympathisants du FN et du Front de gauche rejettent massivement (80 %) la rigueur gouvernementale.

Au moment où l'exécutif va arbitrer de nouvelles coupes budgétaires, la lecture du sondage devrait l'éclairer sur les choix des Français. Les dépenses militaires et les aides aux chômeurs arrivent en tête. La gauche veut tailler en priorité dans la Défense, tandis qu'à droite on sabre dans le modèle social.

À défaut de couper dans les dépenses d'Etat, le gouvernement pourrait réduire sans risque le nombre de députés. Une mesure symbolique plébiscitée (87 %). Les Français sont également très favorables (62 %) à une fusion régions-départements. La réduction du millefeuille territorial est soutenue par la gauche (qui dirige beaucoup d'assemblées locales) et la droite. Une telle réforme - esquissée pendant le quinquennat de Sarkozy - n'est pour l'instant pas du tout à l'ordre du jour sous Hollande.

Le gouvernement s'est engagé à réaliser 15 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'Etat en 2014. Avec laquelle des deux phrases suivantes êtes-vous le plus d'accord ?

Cet effort de 15 milliards d'euros d'économies ...

Est satisfaisant, compte tenu de la situation des comptes publics et du niveau de la dette

34%

N'est pas satisfaisant car il risque de détériorer les services publics et freiner la reprise économique

64%

Ne se prononcent pas

2%

Dans le contexte actuel, si l'on devait réduire les dépenses publiques, dans quel secteur devrait-on d'abord les baisser ? (deux réponses possibles)



L'adhésion à différentes propositions pour réduire les dépenses publiques



Sondage Ifop pour le JDD, réalisé du 8 au 9 novembre 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1.025 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas). Les interviews ont été réalisées par téléphone.

SOCIAL « Le dossier majeur reste les hôpitaux »

Valérie Pécresse, députée UMP



« Je défends le principe d'une règle d'or dans le domaine social : interdiction de dépenser plus vite que le rythme de la création de richesses. Il faut indexer les dépenses non pas sur l'inflation, mais sur la croissance. Et si cette croissance n'est pas au rendez-vous, nous devrions geler les crédits. En matière de santé, le dossier majeur reste les dépenses des hôpitaux liées aux hospitalisations abusives de personnes très âgées, sous addiction ou sans domicile fixe, qui ne bénéficient pas aujourd'hui d'hébergements adaptés et moins onéreux. Il faudrait que services hospitaliers et sociaux collaborent avec plus d'efficacité. D'une façon générale, après accord des personnels, les hôpitaux publics devraient pouvoir opter pour le statut d'établissement privé de santé d'intérêt collectif, avec des règles de gestion plus souples et plus efficaces. La

convergence des tarifs publics et privés doit continuer.

Je reprends la proposition de la Cour des comptes sur la chirurgie ambulatoire. Les sorties le jour même de l'opération, par exemple pour la cataracte, généreraient environ 5 milliards d'euros d'économie. Et je préconise deux mesures d'équité. Le déficit de l'aide médicale de l'État aux étrangers en situation irrégulière explose à 800 millions d'euros. Rétablissons le système de franchise que nous avions mis en place en 2011. Imposons aussi trois jours de carence dans le service public, comme dans le privé, avec à la clé 600 millions d'euros d'économie.

Enfin, le financement de la retraite procède de la même logique : pas de dépense sans contrepartie. L'allongement progressif de l'activité au-delà de 62 ans est incontournable. Tout comme l'harmonisation des régimes publics et privés, ainsi que des régimes spéciaux. »

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE NICOT

COLLECTIVITÉS « 11,6 milliards d'économies sur les dotations »

Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'Ifrap*



« Si l'on fusionnait toutes les communes de moins de 10.000 habitants, on parviendrait à en diviser par deux les effectifs en supprimant 233.000 postes. Soit une économie de 8,6 milliards d'euros. La France reste une anomalie en Europe, avec 1.800 habitants en moyenne par commune contre 5.000 chez ses voisins. Il ne suffit pas de supprimer les strates de nos millefeuille administratifs. Il faut aussi les alléger en agents et en stabiliser le nombre en ne remplaçant pas les départs en retraite. Je ne pense pas en revanche qu'il faille fusionner les départements avec les régions. Les départements sont les organes de distribution de l'aide sociale. Mais il faut les rapprocher des Caisses d'allocations familiales et autres Caisses communales d'action sociale. Ce serait plus lisible et moins coûteux pour la collectivité. Tous ces rap-

prochements permettraient de gagner 3 milliards d'euros supplémentaires du fait d'une baisse des dépenses de fonctionnement. Et pour inciter les collectivités locales jouant le jeu du regroupement, je leur allouerais les quelque 2 milliards d'euros annuels distribués au titre du Fonds européen de développement régional. Pour mieux faire comprendre l'utilité de ces mesures, il faudrait, dans le même temps, mettre un terme à l'opacité des données publiques. Il est actuellement très difficile de comparer la qualité et les prix des services publics d'une collectivité à l'autre. Il est ainsi quasiment impossible de connaître le prix dépensé pour un élève département par département. Tout cela aboutirait à mieux expliquer les missions des services publics et à faire baisser le poids des taxes locales.

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNA BASINI

* Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques.

DÉFENSE « Cessons de moderniser l'arsenal nucléaire militaire »

Paul Quilès, ancien ministre de la Défense



« Les sommes consacrées à la dissuasion nucléaire sont importantes. L'article VI du traité de non-prolifération

(TNP) demande aux grandes puissances nucléaires d'aller vers le désarmement dans des délais rapprochés. Or moderniser notre arsenal va à l'encontre de ce traité dont nous sommes signataires.

Pour 2014, 200 millions d'euros sont prévus pour les nouveaux missiles stratégiques M51.2 qui équipent nos sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Si on suspendait cette modernisation, cela serait autant d'économisé. Les études de modernisation des têtes nucléaires prévues par le programme 144 sont estimées à 250 millions d'euros, sans compter celles attribuées au CEA. Autrement dit, si l'on décidait de maintenir l'outil de dissuasion

en l'état, on pourrait économiser près de 500 millions. Si on devait également cesser de renouveler les équipements de nos composantes de dissuasion aérienne, maritime et terrestre, l'économie serait alors de 2 milliards d'euros par an entre 2015 et 2030.

On pourrait bien sûr réaffecter ces sommes à d'autres priorités en matière de défense, notamment dans le domaine du renseignement et des drones, mais il faut songer également à ce que nous pourrions mutualiser avec les Européens dans le cadre d'une politique européenne de défense. Je ne suis pas un adepte du slogan "des canons contre du beurre", et croire qu'on peut échanger des crédits militaires pour les réaffecter aux écoles ou aux hôpitaux reste théorique. Mais on peut imaginer à terme que le poids du budget de la Défense au sein du budget de l'État diminue. »

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS CLEMENCEAU

PARTICIPATIONS « Être majoritaire chez EDF ne s'impose pas »

Hervé Mariton, député UMP



« Vendre des participations de l'État va s'imposer comme une nécessité, même si ces cessons ne suffiront pas à combler le

déficit. Elles peuvent au mieux permettre de diminuer la dette ou de devoir faire appel au marché pour mobiliser de nouveaux crédits, dans le but par exemple, de financer les investissements d'avenir. Mais cela ne règlera pas un manque structurel dans les comptes de l'État qui atteindra 18 milliards en 2014 et autant en 2015. Je pense à EDF dont l'État détient 84,4 %, une participation majoritaire qui ne s'impose pas. L'État dispose là d'une marge de manœuvre importante avant de perdre le contrôle du groupe. Je pense aussi à Areva (21 %) ou au gestionnaire du réseau d'électricité RTE. Mais le problème de ces cessons renvoie plus globalement à celui de la gestion des partici-

pations et à leur gouvernance. Celle-ci doit être beaucoup plus proactive et dynamique, quitte à fusionner des structures comme l'Agence des participations de l'État et les fonds de la Banque publique d'investissement, BPI France.

Vendre doit aussi permettre d'acheter si des opportunités se présentent. Je pense notamment aux industries de l'aéronautique et de la défense. Ces secteurs nécessitent une vraie stratégie industrielle. En pratiquant une gestion intelligente, on ne se contentera pas de vendre les bijoux de famille. On en constituera aussi de nouveaux. »

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE ANDREAU

PHOTOS ELODIE GRÉGOIRE/DD, CHRISTOPHE MORIN / VINCENT ISORE/IP3 PRESS, LAETITIA NOTARIANNI

Les artisans soudés contre la TVA

TAXE Restaurateurs, commerçants, plombiers, coiffeurs... Une vaste mobilisation est programmée mercredi contre la hausse des taux au 1^{er} janvier

MARIE NICOT

Après les **Bonnets rouges**, voici les « Sacrifiés ». Mercredi, artisans, commerçants et travailleurs indépendants qui s'estiment condamnés à « une asphyxie fiscale lente et silencieuse » manifesteront leur colère. Ils couvriront vitrines, bureaux et camionnettes de bannières « Sacrifié mais pas résigné. Signez la pétition sauvonslaproximité.com ».

Dans leur viseur : le passage du taux de TVA intermédiaire à 10 % dans la restauration, l'hôtellerie, le bâtiment, les transports... La mobilisation, programmée sur deux semaines, promet d'être forte et nationale, avec une union sacrée entre l'UPA (1,3 million de petits patrons), la Capeb (plombiers, carreleurs...), et l'Umih (restaurateurs, hôteliers...).

« Nous dénonçons la façon dont le gouvernement nous traite, s'insurge Patrick Liébus, président de la Capeb. La situation est grave, notre profession perd un emploi chaque demi-heure. Pour autant, la dénonciation des charges fiscales sera pacifique. Les artisans sont là pour construire, et non détruire. »

L'agenda est idéal, à quelques semaines du débat sur le projet de loi de Finances rectificatif, présenté mercredi en Conseil des ministres, qui pourrait, espère les indépendants, revenir sur le montant des taxes. Les consommateurs inquiets pour leur pouvoir d'achat rejoindront-ils les artisans ? D'ores et déjà, certains usagers des trains, bus ou



Jeudi 31 octobre, des adhérents de la Capeb (plombiers, carreleurs) manifestaient contre la hausse de la fiscalité. ALAIN ROBERT/SIPA

trams, surnommés les Bonnets verts, s'insurgent contre la hausse de TVA. Leur fronde est limitée aux médias sociaux, Twitter et Facebook. Mais 3.000 personnes ont signé la pétition en ligne.

Pour Christian Jacob, « la TVA, c'est la couche de trop »

Pour l'heure, seul le bâtiment a obtenu de François Hollande un taux à 5,5 % pour la rénovation thermique des logements de plus de deux ans. Mardi, Patrick Liébus

rencontrera Bernard Cazeneuve, ministre délégué en charge du Budget, afin d'arracher d'autres concessions. Ses chances de succès sont minces. Tout comme celles des restaurateurs. « Le taux de 10 % dans la restauration se situe dans la moyenne européenne », défend Sylvia Pinel, ministre du Tourisme. Il faut considérer les mesures prises par le gouvernement en faveur de ce secteur dans leur globalité. Je rappelle que le crédit d'impôt compétitivité emploi bénéficie à 90 % aux entreprises de

la restauration et de l'hôtellerie. » Avec le Cice, le serpent se mord la queue. L'augmentation de la TVA tant décriée est censée financer cette mesure à hauteur de 6 milliards d'euros. Faute d'obtenir une pause fiscale, les artisans réactivent les dossiers en cours : remise à plat du statut des auto-entrepreneurs accusés de concurrence déloyale, dénonciation des travailleurs low cost venus d'Europe de l'Est...

Avant même de clamer leur douleur, les Sacrifiés ont rallié des élus

de tout bord. Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale conseille au « gouvernement à tirer l'enseignement de l'écotaxe. La TVA c'est la couche de trop, qui favorisera le travail au noir et l'inflation. » À l'autre bout de l'échiquier politique, Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche compte descendre sur Bercy en lançant une marche anti-TVA aux alentours du 1^{er} décembre. ●
La fronde anti-écotaxe gagne la France

Vendredi, Bruxelles va juger Paris

GOVERNANCE La Commission européenne rend son avis sur les budgets 2014 de la zone euro. Une première qui met la France sous pression

BRUNA BASINI

C'était le 25 août, un peu moins de trois mois avant de rendre son verdict sur le budget prévisionnel 2014 de la France. Le vice-président de la Commission européenne, Olli Rehn, avait adressé quelques mises en garde à son ami Pierre Moscovici dans nos colonnes. Certaines, prémonitoires, sur les hausses d'impôts ayant « atteint un seuil fatidique ». D'autres, lancinantes, sur la nécessité d'engager plus franchement des réformes structurelles. Toutes pèseront peu ou prou sur la copie budgétaire. Tout comme la suspension de l'écotaxe, la recule sur la fiscalité de l'épargne et le AA+ de Standard & Poor's. À six jours des annonces de la Commission auréolée d'un nouveau rôle de surveillance, Olli Rehn n'a pas souhaité s'exprimer.

Baptisé Two-Pack, l'exercice est inédit et la Commission, soucieuse de ne pas s'aliéner les Parlements des 17 pays de la zone euro soumis à cette revue de détail. « Nous voulons juste éclairer

le débat budgétaire. » insiste un porte-parole. La France ne risque pas de se faire recalculer. Son projet de budget remis fin septembre à la Commission a été jugé « raisonnable » et « crédible ».

Une hypothèse de croissance de 0,2 %

À défaut, Bruxelles en aurait informé Bercy avant le 15 octobre. La France risque, au pire, quelques observations. La crédibilité de son projet découle de l'hypothèse de croissance retenue : 0,2 % en 2013 et 0,9 % l'an prochain. Une prévision en phase avec celle de Bruxelles. « Nous serons très attentifs aux projets français et allemands. Ce sont les deux premières économies de la zone euro. Elles ont les clés du retour de la croissance », remarque une source.

Mais la France, comme les deux tiers des pays de l'Union européenne, fait l'objet d'une procédure de déficit excessif (PDE). Si tout va bien, elle en sortira dans deux ans, à condition de rentrer dans les clous des 3 % de déficit. À défaut, elle pourrait s'exposer à des sanctions financières. « Ses projections de déficit en 2014 sont déjà de 3,8 % alors qu'elle misait sur 3,6 % », avertit un fonctionnaire de la Commission. ●

DES TAUX DE TVA EN HAUSSE LE 1^{er} JANVIER

Taux normal de 19,5 % à 20 %

Electroménager, vêtements, boissons alcoolisées, voitures...

Taux intermédiaire de 7 % à 10 %

Restauration, hôtellerie, transports publics, travaux dans le bâtiment à l'exception de la rénovation thermique (5,5 %)...

Le taux réduit reste à 5,5 %

Produits de première nécessité : alimentation, abonnements au gaz et à l'électricité...

Le taux particulier reste à 2,1 %

Médicaments sur ordonnance, journaux, redevance télé...